Titel Werk: De corona militis Autor: Tertullian Identifier: CPL 21 Tag: mystische Literatur Time: 3. Jhd.

Titel Version: De la couronne du soldat Sprache: französisch Bibliographie: Traduit par E.-A. de Genoude, 1852. Proposé par Roger Pearse, 2005.

# DE LA COURONNE DU SOLDAT.

[Traduit par E.-A. de Genoude]

## I.

Voici ce qui arriva les jours passés. Les très-puissants empereurs distribuaient des largesses dans le camp. Les soldats se présentaient la couronne de laurier sur la tête. L’un d’eux, plus soldat de Dieu, plus intrépide que tous ses compagnons, « qui s’imaginaient pouvoir servir deux maîtres, » se distinguait de tous les autres, parce qu’il s’avançait la tête nue, et tenant à la main sa couronne inutile, manifestant ainsi qu’il était chrétien. Tous de le montrer au doigt; de loin, on le raille; de près, on s’indigne. La clameur arrive jusqu’au tribun: le soldat se présente à son rang. —- Pourquoi, lui dit aussitôt le tribun, es-tu si différent des autres? —- Je ne puis, répondit-il, faire comme eux. Sur ce qu’on lui en demandait la cause: Je suis Chrétien, répliqua-t-il. —- O soldat, glorieux dans le Seigneur! On délibère sur ce refus; on instruit l’affaire; il est traduit devant les préfets. Là, commençant à se dépouiller, il dépose son lourd manteau, il quitte sa chaussure des plus incommodes, marche avec respect sur la terre sainte, rend son épée, qui n’est plus nécessaire à la défense du Seigneur, et laisse tomber sa couronne de sa main. Maintenant, couvert en espérance de son sang, chaussé comme le demande l’Evangile, prenant la parole de Dieu pour glaive, armé complètement par l’Apôtre, et couronné de la blanche couronne du martyre, plus glorieuse que l’autre, il attend dans un cachot |130 la largesse de Jésus-Christ. Aussitôt voilà mille jugements sur son compte. Viennent-ils des Chrétiens ou des païens? je l’ignore; car les païens ne tiendraient pas un autre langage. On en parle comme d’un étourdi, d’un téméraire, d’un désespéré qui cherche la mort et qui, interrogé sur son extérieur, a mis en péril le nom chrétien, comme s’il n’y avait que lui de brave, comme s’il était le seul chrétien parmi tant de compagnons! Il ne leur reste assurément qu’à répudier le martyre, puisqu’ils ont méconnu les prophéties du même Esprit saint. Eh quoi! murmurent-ils sourdement, compromettre cette paix si favorable et si prolongée! Je n’en doute pas, quelques-uns commencent déjà à détourner le sens des Ecritures, à préparer leurs bagages, « et à fuir de cité en cité. » Car de tous les textes de l’Evangile, ils ne se souviennent que de celui-là. Je connais leurs pasteurs, lions pendant la paix, cerfs pendant la guerre. Mais nous traiterons ailleurs les questions qui concernent le martyre. Contentons-nous de répondre aujourd’hui à l’objection qu’ils nous opposent: Où nous est-il défendu de porter une couronne? Je commencerai plus volontiers par ce point, qui est tout le fonds de la matière présente, afin d’instruire ceux qui veulent par cette question éclairer leur ignorance, ou de convaincre ceux qui s’opiniâtrent à défendre leur faute, m’adressant surtout à ces Chrétiens qui ont été couronnés de laurier, les seuls qui soulèvent cette difficulté, comme si la prévarication mise en discussion était nulle ou tout au moins incertaine. Nulle ou incertaine, je leur prouverai dans un moment qu’elle ne l’est pas.

## II.

Je soutiens donc qu’aucun fidèle ne porte jamais de couronne sur la tête, excepté pendant le temps de cette épreuve. Tous le pratiquent ainsi, depuis les catéchumènes jusqu’aux confesseurs et aux martyrs, ou même ceux qui ont apostasié. D’où provient l’observance dont il s’agit en ce moment, qu’importe? Demander pourquoi on observe une chose, c’est constater le fait de son existence. |131 Conséquemment, on ne peut plus dire qu’il n’y a point délit, ou qu’il n’y a qu’un délit contestable dans la violation d’une coutume, qu’il faut maintenir par cela même qu’elle existe, et qui a pour elle l’autorité du consentement universel. Non pas qu’il ne faille en chercher la raison; mais il faut le faire sans préjudice de l’observance, « pour l’édifier, et non pour la détruire, » afin de l’observer plus religieusement, lorsque tu seras assuré de sa raison. Mais quelle étrange manière d’agir, que de mettre en question une coutume, après l’avoir violée! d’en demander la raison, après s’en être éloigné! La révoquer en doute, pour montrer que l’on n’a point failli en désertant la coutume, c’est attester néanmoins que l’on a failli autrefois en l’adoptant comme une coutume. En effet, si celui qui a porté aujourd’hui la couronne n’a point prévariqué, il a prévariqué autrefois quand il l’a refusée. Voilà pourquoi ce traité ne s’adressera point à ceux que la question ne concerne pas, mais à tous ceux qui, au lieu d’avoir pris parti, poussés par le désir d’apprendre, demandent à être éclairés. Car il s’élève toujours des discussions. Pour ma part, j’aime cette foi qui a cru qu’il fallait pratiquer avant de savoir. Demander d’abord où il est écrit que nous ne devons pas porter de couronne, c’est chose facile. Mais où est-il écrit que nous devons en porter? Ceux qui réclament l’autorité de l’Ecriture pour l’opinion qu’ils rejettent, décident d’avance que l’autorité de l’Ecriture doit venir également en aide à l’opinion qu’ils défendent, Car si vous arguez du silence de l’Ecriture qu’il est permis de porter une couronne, on retournera l’argument contre vous, en disant qu’il n’est pas permis de porter une couronne, parce que l’Ecriture ne l’ordonne pas. Que fera la discipline? Recevra-t-elle l’un et l’autre comme non défendus? Rejettera-t-elle l’un et l’autre comme non ordonnés? —- Mais ce qui n’est point prohibé est permis de soi-même, diras-tu.—- Loin de là, ce qui n’est pas expressément permis, est prohibé. |132

## III.

Jusques à quand mènerons-nous et ramènerons-nous la scie par cette ligne, puisque nous avons l’observance ancienne qui, par son antériorité, fait loi. Si l’Ecriture ne l’a point déterminée, toujours est-il que la coutume, qui sans doute est provenue de la tradition, la fortifie: en effet, comment l’usage s’établirait-il s’il n’avait sa source dans la tradition? Tu me diras encore que pour valider la tradition il faut une autorité écrite. Examinons donc si on ne doit admettre de tradition que celle qui est écrite. Nous affirmerons volontiers qu’il ne faut pas la recevoir, si elle n’a en sa faveur le préjugé d’autres institutions que nous maintenons sans pouvoir alléguer aucun texte de l’Ecriture, à titre seul de tradition, et sur l’autorité de la coutume. Pour commencer par le baptême, avant de descendre dans l’eau, sur le lieu, et un peu avant l’église, nous jurons, sous la main du pontife, que nous renonçons à Satan, à ses pompes et à ses anges; ensuite nous sommes plongés trois fois, répondant quelque chose de plus que le Seigneur n’a précisé dans son Evangile. Au sortir de là, nous goûtons pour la première fois la concorde du lait et du miel; à dater de ce jour, nous nous abstenons du bain quotidien toute la semaine. Nous recevons le Sacrement de l’Eucharistie dans des assemblées qui ont lieu avant le jour, et seulement de la main de ceux qui président, quoique le Seigneur l’ait confié à tous et à l’heure du repas. Nous faisons annuellement des oblations pour les défunts et pour les nativités des martyrs. Nous regardons comme inconvenant de jeûner le jour du Seigneur et de prier à genoux. Nous jouissons de la même immunité depuis le jour de Pâques jusqu’à la Pentecôte. Que quelque chose de notre calice, ou de notre pain tombe à terre, nous le souffrons avec douleur. S’agit-il de nous mettre en voyage ou de marcher, d’entrer ou de sortir, de nous habiller, de nous chausser, de descendre au bain, de nous mettre à table, de prendre de la lumière, de nous asseoir, ou d’entrer |133 au lit, quelque chose que nous fassions, nous marquons notre front du signe de la croix.

## IV.

Demande-moi un témoignage des Ecritures en faveur de ces institutions et de mille autres semblables, tu n’en trouveras aucun. Mais on mettra en avant la tradition qui les consacre, la coutume qui les confirme, la foi qui les observe. Puis tu apprendras de toi-même, ou de la bouche de celui qui l’aura découverte, la raison sur laquelle reposent la tradition, la coutume et la foi: en attendant, tu croiras qu’il y a certaines lois non écrites auxquelles tu dois te soumettre. J’ajouterai encore un autre exemple, d’autant plus qu’il convient d’enseigner avec les exemples de l’antiquité. Chez les Juifs, c’est chose si ordinaire à leurs femmes d’avoir la tête voilée, qu’elles sont connues par là. Où en est la loi, je le demande? Car j’ajourne les interprétations de l’Apôtre. Si Rébecca, en découvrant de loin son fiancé, baissa soudain son voile, la pudeur virginale d’une femme n’a pu faire loi, ou bien elle n’a pu le faire que dans sa propre cause. Que les vierges seules se voilent, et encore quand elles vont se marier, mais non avant de connaître leurs fiancés. Si Suzanne elle-même, dépouillée de son voile dans le jugement, sert de preuve qu’il faut se voiler, je puis dire qu’elle se voila volontairement dans cette circonstance: elle se présentait comme accusée, rougissant de l’infamie qu’on lui prêtait, et cachait, avec raison, sa beauté, parce qu’elle craignait de plaire. D’ailleurs, je ne crois pas que sous les portiques de son époux elle se promenât voilée, puisqu’elle plut aux vieillards. Eh bien! elle a toujours été voilée, d’accord: je demande quelle a été pour elle ou pour toute autre la loi qui le voulait ainsi? Si je ne trouve aucune loi nulle part, il s’ensuit que c’est la tradition qui donna à la coutume cet usage, qui devait un jour avoir pour lui l’autorité de l’Apôtre dans l’interprétation de son motif. Il sera donc manifeste par ces exemples, qu’une tradition non écrite et confirmée par la coutume, fidèle témoin que c’est une tradition approuvée |134 et se justifiant par la continuation de soi-même, peut se défendre et se maintenir dans l’observance. La coutume elle-même, dans l’absence de la loi, est reçue pour loi dans les choses civiles. Qu’elle repose sur une Ecriture, ou sur la raison, il n’importe, puisque la loi elle-même n’a d’autre fondement que la raison. Or, si la loi réside dans la raison, tout ce qui réside dans la raison sera loi, quel qu’en soit l’auteur. Ne penses-tu pas qu’il soit loisible à chaque fidèle de concevoir et d’établir une chose, pourvu seulement qu’elle soit en conformité avec Dieu, qu’elle profite à la discipline, et contribue au salut, puisque le Seigneur a dit: « Pourquoi ne discernez-vous pas de vous-mêmes ce qui est juste? » ce qu’il applique non-seulement aux choses qui appellent un jugement, mais aussi à toutes celles qui ont besoin d’être examinées et décidées? L’Apôtre dit encore: « Si vous ignorez quelque chose, Dieu vous le révélera. » Lui-même avait coutume de donner des conseils, là où le précepte du Seigneur ne parlait pas, et de prescrire certaines choses comme venant de lui-même: aussi avait-il l’esprit de Dieu qui enseigne toute vérité. Ses conseils et ses prescriptions sont donc reçus comme des ordonnances divines, parce qu’ils ont pour eux le patronage de la raison divine. Quelle est cette raison? Demande-la, mais toujours en respectant la tradition, quel qu’en soit l’auteur. Considère, non pas l’auteur, mais l’autorité, et principalement l’autorité de la coutume. Elle doit être d’autant plus respectée, qu’elle doit servir d’interprète à la raison; de manière que si Dieu te l’enseigne, tu saches alors, non pas si tu dois observer la coutume, mais pourquoi la raison des observances chrétiennes est plus auguste, puisqu’elles sont maintenues par la nature qui est la première maîtresse de toute discipline. Voilà pourquoi elle est la première qui nous montre que la couronne ne convient pas à la tète d’un chrétien.

## V.

Si je ne me trompe, c’est le Dieu de la nature, c’est notre Dieu qui a formé l’homme et disposé en lui des sens |135 certains pour désirer, discerner et obtenir la jouissance des choses, par l’intermédiaire de membres et d’organes particuliers. Il a creusé l’ouïe dans les oreilles; il a allumé le regard dans les yeux; il a enfermé le goût dans la bouche; il a livré dans les narines l’odorat à tous les souffles; il a placé l’intelligence dans le toucher des mains. C’est par ces organes, mis au service de l’homme extérieur, que l’ame jouit des dons divins. Quel fruit retire-t-on des fleurs? La matière essentielle, ou du moins la matière principale des couronnes, ce sont les fleurs du champ. C’est l’odeur, me réponds-tu, ou la couleur, ou bien l’une et l’autre à la fois. Eh bien! quels sens affecte la couleur et l’odeur? La vue, j’imagine, et l’odorat. Quel est le siège de ces sens? les yeux et les narines, si je ne me trompe. Jouis donc de ces fleurs par la vue et par l’odorat, puisque ce sont les sens propres à ces fleurs; jouis-en par les yeux et par les narines, puisque ce sont, les organes où siègent ces sens. La substance t’a été communiquée par Dieu; l’usage vient du monde; toutefois un usage illégitime ne peut prescrire contre l’usage légitime. Que les fleurs tressées ou enlacées en bouquet, retenues par la soie ou par le jonc, soient pour toi ce qu’elles sont abandonnées à elles-mêmes et libres: une chose que l’on regarde ou que l’on respire. Si tu as tant de goût pour un faisceau de fleurs, réunies l’une à l’autre, afin d’en porter avec toi un plus grand nombre à la fois, et d’en respirer le parfum en même temps, cache-les dans ton sein, puisqu’elles ont tant de pureté; répands-les sur ta couche, puisqu’elles ont tant de délicatesse; confie-les à la coupe, puisqu’elles ont tant d’innocence; jouis-en autant de fois que tu as de facultés, Mais, placées sur ta tête, quel plaisir te donnent-elles? En quoi une couronne te profite-t-elle plus qu’un bandeau? la couleur t’échappe; le parfum n’arrive pas jusqu’à tes narines; la délicatesse est perdue pour toi. Il est aussi contraire à la nature de rechercher des fleurs pour sa tête que des aliments pour l’oreille ou des sons pour les narines. |136 Or, tout ce qui est contre nature, mérite, dans l’opinion de tous, la dénomination de monstre; chez nous, il est flétri par le mot de sacrilège contre le Dieu maître et auteur de la nature.

## VI.

La loi de Dieu, demandes-tu! tu as cette loi commune, exposée à la face du monde et gravée sur les tables de la nature, auxquelles l’Apôtre a coutume d’appeler, comme, par exemple, à l’occasion du voile des femmes: «La nature vous l’enseigne, » dit-il; ou bien lorsqu’il écrit aux Romains: « Les Gentils accomplissent par nature ce que la loi commande. » Il leur propose donc et la loi naturelle, et la nature légale. Il y a plus. Lorsque, dans sa première Epître, il déclare « que les hommes et les femmes ont changé l’usage qui est selon la nature en un autre qui est contre nature, recevant ainsi par eux-mêmes la peine qui était due à leur égarement; » il soutient encore l’usage de la nature. Nous connaissons d’abord Dieu par les lumières de la nature; nous l’appelons le Dieu des dieux; nous l’estimons très-bon; nous l’invoquons comme juge. Tu demandes si la nature doit nous guider pour jouir des œuvres de Dieu, parce qu’il est à craindre que nous ne soyons entraînés par elle, attendu que le rival de Dieu a corrompu, avec l’homme lui-même, l’universalité des créatures assujetties à l’homme pour des usages invariables; de là vient que l’Apôtre dit « qu’elles ont succombé malgré elles à la vanité, » perverties par des coutumes vaines d’abord, puis honteuses, injustes et impies. Ainsi, la condition des créatures a été dégradée dans les plaisirs des spectacles par ceux qui comprennent bien, en vertu de leurs lumières naturelles, que toutes les choses qui entrent dans un spectacle, sont les œuvres de Dieu, mais qui manquent de science pour reconnaître qu’elles ont été dénaturées par le démon. Mais, pour venir au secours des nôtres, qui prennent goût à ces divertissements, nous avons traité cette matière en langue grecque.

## VII.

Conséquemment que ces porteurs de couronnes |137 reconnaissent l’autorité de la nature, à titre de sagesse commune à tous, puisqu’ils sont hommes; mais qu’ils reconnaissent aussi les gages de leur propre religion, puisqu’ils adorent de plus près le Dieu de la nature: et ainsi qu’ils examinent, comme par surcroît, toutes les autres raisons qui interdisent à notre tête les couronnes particulières, ou de quelque nature qu’elles soient. Car nous avons hâte de passer de la communauté de la discipline naturelle à la spécialité de la discipline chrétienne pour la défendre dans toute son intégrité; nous parlerons donc des autres espèces de couronnes qui paraissent affectées à d’autres usages, comme étant formées d’une autre matière, de peur que, ne se composant pas de fleurs dont la nature a marqué l’usage (ainsi que cette couronne de laurier donnée au soldat), on ne croie qu’elles échappent aux prohibitions d’une secte, par là même qu’elles sont en dehors des prescriptions de la nature. Je m’aperçois donc qu’il faut traiter avec détails et au long cette matière, depuis son origine jusqu’à son progrès et sa fin. Les lettres humaines me sont donc nécessaires pour cette investigation: il faut convaincre le monde avec ses propres instruments.

Le peu que j’ai touché suffira, j’imagine. S’il exista jamais quelque Pandore, qui fut la première femme, au témoignage d’Hésiode, elle a été la première tête couronnée par les grâces, lorsque chacune la dota: de là son nom de Pandore. Chez nous, au contraire, Moïse, pâtre prophétique et, non poétique, nous représente Eve, la première femme, couvrant sa nudité de feuilles plutôt que son front de fleurs. De Pandore, il n’en exista donc jamais, Mais il faut rougir de l’origine de la couronne: elle est née du mensonge. Pénétrons maintenant dans la vérité de son origine. Il est constant que les Grecs l’ont inventée ou embellie. Suivant Phérécide, Saturne a été le premier qui ait été couronné. Diodore rapporte que Jupiter fut couronné après sa victoire sur les Géants; le même poète |138 donne un bandeau à Priape; à Ariane, un diadème d’or et de perles orientales, ouvrage de Vulcain, présent de Bacchus et depuis radieuse constellation. Callimaque environne Junon de pampres; voilà pourquoi sa statue, entourée de feuilles de vignes à Argos, et foulant aux pieds une peau de lion, montre cette marâtre étalant avec orgueil les dépouilles triomphales de ses deux beaux-fils. Hercule couronne son front, tantôt de peuplier, tantôt d’olivier sauvage, tantôt d’ache. Tu as la tragédie de Cerbère; tu as Pindare; tu as Callimaque, qui raconte qu’Apollon, après avoir immolé le serpent de Delphes, prit la couronne de laurier pendant qu’il sacrifiait, car quiconque sacrifiait aux dieux chez les anciens, prenait la couronne. Harpocration explique pourquoi Bacchus, l’Osiris des Egyptiens, adopta le lierre: la propriété du lierre, dit-il, est de préserver contre la pesanteur du cerveau. Le vulgaire lui-même, quand il appelle du nom de Grande couronne les jours solennels consacrés à Bacchus, témoigne assez que ce dieu est le premier qui introduisit l’usage de la couronne de laurier avec laquelle il triompha des Indes. Si tu parcours les écrits de Léon l’Egyptien, tu y verras qu’Isis la première environna sa tête d’une guirlande d’épis, ce qui était plutôt le fait du ventre. Qui veut en savoir davantage, peut interroger Claudius Saturninus, écrivain fort habile en cette matière. Nous avons de lui un livre intitulé, Des couronnes, où il en expose si savamment l’origine, les causes, les espèces et les solennités différentes, qu’on ne peut trouver si agréable rameau, si joyeuse fleur, si riant feuillage qui ne soit consacré à quelque tête.

Que ces détails nous suffisent pour nous apprendre à quel point nous devons repousser l’usage des couronnes, puisqu’il a été introduit par ceux et ensuite affecté à l’honneur de ceux que le monde regarde comme des dieux. En effet, si le démon, qui est menteur dès l’origine, établit aussi bien de ce côté que d’autre part le mensonge de sa |139 divinité, il n’en faut point douter, c’est lui qui avait avisé d’avance aux hommes dans la personne desquels il établît le mensonge de sa divinité. Que doivent donc penser les serviteurs du Dieu véritable d’une chose qui a été introduite par les premiers disciples du démon, qui, dès le commencement, a été consacrée à ces mêmes disciples; d’une chose qui déjà dans ce moment était dédiée à l’idolâtrie par des idoles, et des idoles encore vivantes; « non pas que l’idole soit quelque chose, mais parce que les hommages rendus aux idoles se rapportent au démon? » Or, s’il est vrai que les hommages rendus aux idoles se rapportent au démon, à plus forte raison ceux que les idoles se rendaient à elles-mêmes, pendant qu’elles vivaient encore. Ce sont donc les démons qui se les sont procurés dans la personne de ceux dans lesquels ils les ont ardemment convoités avant de se les procurer.

## VIII.

Tiens donc ceci pour certain, en attendant que je détruise une objection qui se présente. J’entends déjà que l’on me dit: « Beaucoup d’autres choses ont été introduites par ceux que le siècle honore comme des dieux; on ne laisse pas néanmoins de les rencontrer dans nos usages d’aujourd’hui, dans les usages de nos saints prédécesseurs, dans les choses de Dieu, et dans le Christ lui-même, qui assurément ne se montra homme ici-bas que par ces organes communs à la personnalité humaine. » Eh bien, d’accord! Aussi ne m’arrêterai-je pas plus longtemps sur les origines. Que Mercure ait le premier enseigné les lettres, je ne les déclarerai pas moins indispensables aux relations humaines et à nos études envers Dieu. Qu’il ail le premier tendu des cordes pour en tirer des sons, du moment que j’entends David, je ne nierai point que le génie des saints ne l’ait pratiqué aussi pour le service de Dieu. Qu’Esculape le premier ait essayé la médecine; il me souvient qu’Isaïe prescrivit à Ezéchias malade quelques médicaments. Paul n’ignore pas non plus « qu’un peu de vin réconforte l’estomac. » Que Minerve ait construit le |140 premier navire: je vois Jonas et les Apôtres naviguer. Il y a plus; le Christ est couvert d’une robe; Paul porte un manteau. Vous me nommez un dieu du siècle comme auteur de chaque vase, de chaque meuble: mais reconnaissez nécessairement, vous dirai-je, que le Christ repose sur un lit, qu’il présente le bassin aux pieds de ses disciples, qu’il verse de l’eau d’une amphore, et qu’il se ceint avec un linge blanc qui est le vêtement particulier d’Osiris. Je réponds donc à cette question dans tous ses points, en accordant que l’usage de ces meubles est commun à tous, mais en les distinguant en légitimes et illégitimes, parce que l’usage nous trompe, en nous cachant la corruption de leur situation présente par laquelle « ils sont sujets à la vanité. » Nous disons enfin qu’ils ont servi à nos usages, à ceux de nos devanciers, aux choses de Dieu, et au Christ lui-même, comme apportant de simples utilités, des aides certaines et d’honnêtes soulagements aux nécessités de la vie humaine, de manière qu’il faut les croire inspirés par Dieu lui-même, dont la providence veillait à l’instruction, aux besoins et peut-être aux plaisirs de l’homme, sa créature. Mais tout ce qui dépasse l’ordre ci-dessus ne convient point à nos usages, surtout ce qui, à cause des raisons précédentes, ne peut se reconnaître ni dans le monde, ni dans les choses de Dieu, ni dans les errements du Christ.

## IX.

D’ailleurs quel patriarche, quel prophète, quel lévite ou quel prêtre, quel préposé, en un mot quel apôtre, quel évangéliste, quel évêque se trouve avoir été couronné? Je n’imagine pas non plus que le temple de Dieu, l’arche d’alliance, le tabernacle du martyre, l’autel ni le chandelier ait été couronnés. Avouons-le cependant: si c’eût été chose digne de Dieu, il leur eût convenu de l’être dans la première solennité de la dédicace, et dans la seconde réjouissance de leur rétablissement. Or, si ces symboles nous désignaient nous-mêmes ( « car nous sommes et les temples de Dieu » et ses autels, et ses flambeaux et |141 ses vases), ils signifiaient aussi en figure que les hommes de Dieu ne doivent pas se couronner. L’image devra correspondre à la vérité. Mais Jésus-Christ lui-même a été couronné, me répondras-tu peut-être. Je te répondrai aussi en un mot: Fais-toi couronner à ce prix; tu as toute liberté. Toutefois cette couronne dérisoire et impie ne lui fut pas déférée par le peuple juif. Ce fut une invention des soldats romains, conforme à l’usage du monde, usage que le peuple de Dieu n’admit jamais, qu’il s’agît d’allégresse publique ou de débauche particulière. Je le vois revenir de la captivité de Babylone avec des tambours, des flûtes et des psaltérions, plutôt qu’avec des couronnes; « Après avoir bu et mangé, il se lève pour se divertir; » mais de couronnes, point. En effet, la description de sa joie, ou la censure de sa débauche, n’eût pas gardé le silence sur l’honneur ou le déshonneur de ces couronnes. De même, quand Isaïe dit: « Ils boivent le vin au milieu des tambours, des flûtes et des psaltérions, » il n’eût pas manqué d’ajouter «. et des couronnes, » si cet usage eût jamais existé dans les choses de Dieu.

## X.

Ainsi, lorsque lu allègues que les ornements des dieux du siècle se rencontrent aussi chez le Dieu véritable, pour en conclure que la couronne est d’un usage commun à tous, tu établis pour toi-même cette loi: Il ne faut participer à l’usage de quoi que ce soit qui ne se rencontre pas dans les choses de Dieu. En effet, quoi de si indigne de Dieu que ce qui est digne d’une idole? Quoi de si digne d’une idole que ce qui est digne d’un mort? Car c’est chose qui appartient à des morts que d’être couronné, puisque ces morts deviennent sur le champ des idoles, et par leur forme, et par le culte qui les consacre, ce qui est à notre avis la seconde idolâtrie. A ceux donc qui manquent de sentiment, d’user de la chose dont ils n’ont pas le sentiment comme s’ils voulaient en abuser, dans le cas où ils ne seraient pas privés de sentiment! Car il n’y a point de différence entre abuser d’une chose, soit que la |142 vérite de l’usage cesse avec le sentiment, soit que l’on n’en puisse abuser à sa volonté, par l’absence de la chose elle-même. Quant à nous, l’Apôtre ne nous permet pas d’abuser, puisqu’il nous enseigne plutôt à ne pas user de tout-, si ce n’est toutefois que ceux qui n’ont pas de sentiment, n’abusent pas, parce que tout est néant dans ce culte. L’adoration est une œuvre morte quant à l’idole, mais elle est vivante quant aux démons, auxquels s’adresse la superstition. « Qu’est-ce que les idoles des nations, s’écrie David?

De l’argent et de l’or. Elles ont des yeux et ne voient pas; des narines, et elles ne respirent pas; des mains, et elles ne touchent pas; » c’est par ces organes que l’on jouit des fleurs. Que s’il prédit à ceux qui fabriquent des idoles qu’ils leur ressembleront, ceux-là leur ressemblent déjà qui usent des ornements consacrés aux idoles. « Tout est pur pour ceux qui sont purs; de même tout est impur pour ceux qui sont impurs: » or, quoi de plus impur que les idoles?

Au surplus, toutes les substances, en tant que créatures de Dieu, sont pures, et à ce titre sont d’un usage commun; mais la manière d’en user n’est point indifférente. En effet, j’immole un coq pour moi, de même que Socrate pour Esculape: que l’odeur de quelque lien me répugne, je brûle quelque parfum d’Arabie; sans doute, mais non avec les mêmes rites, les mêmes insignes, les mêmes cérémonies que devant une idole. Si, en effet, la simple parole suffit pour souiller la créature, au témoignage de l’Apôtre, « Si quelqu’un vous dit: Ceci a été immolé aux idoles, n’y touchez point, » à pins forte raison est-elle souillée, quand vous dansez avec le vêtement, le rite et la cérémonie des idoles. Ainsi la couronne devient chose consacrée aux idoles. Avec ce rite, ce vêtement et ces cérémonies, elle est immolée à ses propres auteurs dans la personne de l’idole. Aussi le Chrétien ne doit-il pas participer à un usage qui leur est spécialement réservé, puisqu’il ne se trouve point parmi les choses de Dieu. |143

Voilà pourquoi l’Apôtre s’écrie: « Fuyez l’idolâtrie: » donc toute espèce d’idolâtrie, l’idolâtrie tout entière! Regarde-la comme une forêt épaisse où se cachent des épines sans nombre. Il ne faut rien donner à l’idole, si l’on ne peut rien accepter de l’idole, « Si c’est chose contraire à la foi que de s’asseoir à la table des idoles, » que sera-ce de paraître avec les insignes de l’idole? « Qu’y a-t-il de commun entre le Christ et Bélial? » Voilà pourquoi il nous dit: Fuyez! car il nous recommande un long divorce avec l’idolâtrie, dont nous ne devons jamais approcher en quoi que ce soit. En effet, le dragon terrestre tue de loin les hommes par son souffle. Jean va plus loin encore: « Mes petits enfants, gardez-vous des idoles, » dit-il, non pas seulement de l’idolâtrie en tant que culte, mais des idoles, c’est-à-dire de tout ce qui en a l’apparence. Image du Dieu vivant, te convient-il de devenir l’image d’une idole et d’un mort?

Jusqu’ici nous avons prouvé que cet usage des couronnes est consacré aux idoles, soit par son origine, soit par la superstition de ses pratiques: de ce qu’il ne se trouve pas parmi les choses de Dieu, nous en concluons principalement qu’il appartient surtout à ceux dans les antiquités desquels il se rencontre, ainsi que dans leurs solennités et leurs cérémonies. En un mot, leurs temples, leurs victimes, leurs autels, leurs sacrificateurs et leurs prêtres eux-mêmes portent des couronnes. Ouvre Claudius: tu y trouveras les couronnes de tous les collèges de prêtres. Nous avons aussi mêlé à cette discussion la distinction des usages légitimes et illégitimes, pour aller au-devant de ceux qui, prenant occasion de quelques exemples, soutiennent la communauté en toutes choses. Il ne reste donc plus sur ce point qu’à examiner les causes de cet usage, afin que montrer qu’elles sont étrangères, il y a mieux, qu’elles sont opposées à la discipline, ce soient autant de preuves qu’aucune d’elles n’a en sa faveur le patronage de la raison, pour qu’une pareille coutume puisse être |144 commune aux païens et aux Chrétiens, malgré les exemples de quelques-uns que l’on nous oppose.

## XI.

En effet, pour commencer par la raison qui a introduit la couronne militaire, il faut examiner préalablement, j’imagine, si la milice est chose entièrement licite aux Chrétiens. Comment discourir d’ailleurs des accidents, si l’essence et le principe sont blâmables? Croyez-vous qu’il soit permis à un Chrétien d’ajouter au serment fait à Dieu le serment fait à un homme, et de s’engager à un autre maître quand il s’est engagé au Christ? d’abjurer père, mère, toute espèce de prochain que la loi recommande d’honorer et d’aimer après Dieu, que l’Evangile lui-même a honorés, en mettant au-dessus d’eux Jésus-Christ seulement? Lui sera-t-il permis de vivre l’épée à la main, quand le Seigneur a déclaré que « quiconque se servait de l’épée, périrait par l’épée? » Ira-t-il au combat le fils de la paix, auquel la dispute n’est même pas permise? Infligera-t-il à autrui les chaînes, la prison, les tortures et les supplices, lui qui ne sait pas venger ses propres injures? Entrera-t-il aux postes pour autre que pour Jésus-Christ et le jour du Seigneur, quand il ne le fait pas même pour le Christ? Veillera-t-il devant les temples auxquels il a renoncé? Soupera-t-il aux lieux qu’interdit l’Apôtre? Ceux-qu’il a mis en fuite le jour par ses exorcismes, les défendra-t-il la nuit, s’appuyant et se reposant sur la lance avec laquelle a été percé le côté de Jésus-Christ? Portera-t-il l’étendard rival du Christ? Demandera-t-il la livrée du prince, celui qui a déjà reçu celle de Dieu? Le mort qui attend la trompette de l’ange pour se réveiller sera-t-il troublé par la trompette qui réveille le soldat? Le Chrétien sera-t-il brûlé, d’après la discipline du camp, lui auquel il n’est pas permis de brûler, et à qui le Christ a remis la peine du feu? Combien d’autres actes dans le service militaire, qui ne peuvent être attribués qu’à la prévarication! N’est-ce pas déjà une prévarication que de s’enrôler du camp de la lumière dans le camp des ténèbres? |145

Toutefois, autre chose est de ceux que la foi est venue trouver plus tard sous le drapeau: ainsi de ceux que Jean admettait au baptême; ainsi des fidèles centurions que Jésus-Christ approuve et que Pierre catéchise, pourvu cependant qu’après avoir embrassé la foi, et s’être engagé à la foi, on quitte la milice, comme plusieurs l’ont pratiqué, ou du moins que l’on prenne garde de toute manière de commettre contre Dieu des choses que ne permet pas même le service militaire; ou enfin que l’on souffre jusqu’à l’extrémité pour Dieu: ce qu’ordonne également la foi païenne. Car la milice ne promet ni l’impunité des forfaits, ni l’immunité des martyres. Jamais le Chrétien n’est différent de lui-même. Il n’y a qu’un Evangile; il n’y a qu’un même Jésus-Christ, « qui méconnaîtra quiconque l’aura méconnu, et qui reconnaîtra tout confesseur de Dieu; qui sauvera l’aine perdue pour son nom, et qui, au contraire, perdra l’ame qui a voulu se sauver au détriment de son nom. » A ses yeux autant est son soldat le païen fidèle, qu’est païen son soldat infidèle. L’essence de la foi n’admet pas de nécessité. Il n’y a point de nécessité de pécher pour ceux qui ne connaissent qu’une nécessité, celle de ne pas pécher. Qu’un homme soit contraint, par la nécessité des tortures et des supplices, à sacrifier aux dieux et à renier directement sa foi, cependant la discipline n’est pas en connivence avec cette nécessité, parce que la nécessité de craindre l’apostasie et d’endurer le martyre, prévaut sur celle de décliner la souffrance et d’accomplir son devoir. Au demeurant, des prétextes de cette nature renversent toute la substance de notre serment, jusqu’à lâcher la bride aux prévarications volontaires. La volonté, en effet, va se convertir en nécessité, ayant toujours de quoi être contrainte. J’ai détruit par ces préliminaires toutes les raisons sur lesquelles reposent les couronnes qui se distribuent dans les charges publiques, et pour lesquelles on invoque d’ordinaire l’excuse et la nécessité, puisque dans cette circonstance il faut |146 abandonner ses offices pour ne pas tomber dans la prévarication, ou endurer le martyre, pour échapper aux filets de nos offices. La milice est-elle licite? Je ne discuterai pas plus long-temps cette première question, afin de résoudre la seconde, de peur que, repousser la milice par tous les efforts possibles, ce soit ensuite chose vaine que d’attaquer la couronne militaire. Ainsi la milice est permise, d’accord, mais jusqu’à la couronne exclusivement.

## XII.

Parlons d’abord de la couronne. La couronne de laurier est consacrée à Apollon ou à Bacchus; au premier, comme au dieu des flèches; au second, comme au dieu des triomphes. Ainsi l’enseigne Claudius, quand il dit que « les soldats se couronnent aussi de myrte. En effet, les Romains, ajoute-t-il, ont adopté le myrte de Vénus, la mère des descendants d’Enée et l’amante de Mars, à cause d’Ilia et des deux Romulus. » Quant à moi, je ne crois pas que, par cette considération, Vénus soit Romaine avec Mars, puisque la concubine de son amant n’a pu que lui déplaire. Lorsque le soldat est couronné d’olivier, c’est une idolâtrie qui se rapporte à Minerve, déesse des combats, mais qui portait une couronne de cet arbre, quand elle fit sa paix avec Neptune. La superstition de la couronne militaire est souillée autant qu’elle souille dans tout cela, et tout conséquemment sera souillé dans son origine. Eh bien! que te semble de la profession annuelle des vœux, la première devant les Césars, la seconde aux Capitoles? Tu connais le lieu, connais aussi la formule: C’EST A TOI, JUPITER, QUE NOUS VOUONS CE BOEUF, AUX CORNES DORÉES, QUI VA ÊTRE LE TIEN. Que signifie cette déclaration? Une apostasie réelle. Le Chrétien a beau se taire de bouche, la couronne que porte sa tête répond pour lui. Il est enjoint au soldat de se présenter avec la même couronne de laurier lorsqu’il va recevoir la gratification. Certes, l’idolâtrie n’est pas gratuite: « Elle vend encore le Christ pour un peu d’or, comme autrefois Judas pour un peu d’argent. » Sera-ce ne pouvoir servir Dieu et Mammon, » que de tendre la |147 main à Mammon, et de la retirer à Dieu? Sera-ce « rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu, » que de ne pas rendre à Dieu l’homme, sa créature, et d’enlever à César son denier? La couronne triomphale se construit-elle avec des feuilles ou avec des cadavres? est-elle ornée de métal ou de bûchers? parfumée d’essences, ou arrosée des larmes des épouses et des mères, et peut-être même de quelques Chrétiens; car le Christ habite aussi parmi les Barbares? Porter sur sa tête cette ignominie, n’est-ce pas avoir combattu de sa propre main?

Il est une autre milice destinée au service particulier des princes; car on donne le nom de castrenses aux couronnes que les Césars distribuent à leurs gardes dans certaines solennités. Mais là encore, tu es le soldat et l’esclave d’un autre; et si tu l’es de deux à la fois, de Dieu et de César, tu ne peux l’être de César, puisque tu te dois à Dieu, qui, si je ne me trompe, réclame la préférence, même là où la communauté est possible.

## XIII.

Dans certaines solennités publiques, les Ordres de l’Etat se couronnent de lauriers: les magistrats portent des couronnes d’or. On préfère même à celles-ci les étrusques. On désigne par ce nom certaines couronnes qui sont enrichies de pierreries et revêtues de feuilles de chêne d’or, célèbres à cause de Jupiter, et que l’on prend avec la robe brodée de palmes, pour conduire les chars sacrés. Il y a encore des couronnes d’or provinciales, mais destinées aux images plutôt qu’aux hommes, et qui réclament des têtes plus grandes. Mais tes ordres, à loi, tes magistrats, le nom même de ta cour, c’est l’Eglise du Christ. Tu es à lui, puisque lu « es inscrit sur le livre de vie. » Ta pourpre, à loi, c’est le sang du Seigneur; ton laticlave, c’est sa croix: là « est la cognée mise à la racine de l’arbre; là est le rejeton qui sort de la racine de Jessé. » Qu’importent les chevaux de l’Etat avec leurs couronnes? Ton Seigneur, à toi, lorsqu’il « voulut entrer à Jérusalem, n’avait pas même un âne à lui. Que ceux-là se glorifient dans |148 leurs chars et ceux-ci dans leurs chevaux. Pour nous, nous invoquerons le nom du Seigneur notre Dieu. » Jean, dans son Apocalypse, nous éloigne non-seulement de la demeure de Babylone, mais à plus forte raison de ses pompeuses vanités. La multitude se couronne aussi, tantôt pour fêter les triomphes et les prospérités des princes, tantôt pour célébrer les fêtes particulières à chaque municipe. La débauche est l’assaisonnement de toutes ces réjouissances publiques. Mais toi, « étranger dans ce monde, tu es le citoyen de la Jérusalem céleste. —- Nous vivons déjà dans le Ciel, dit l’Apôtre. » Là sont les rôles où tu es inscrit; là sont tes fastes; tu n’as rien de commun avec les joies du siècle. Que dis-je? Tu dois faire le contraire de ce qu’il fait. « Le monde, en effet, se réjouira, mais vous, vous pleurerez. Bienheureux d’ailleurs, s’écrie-t-il, bienheureux ceux qui pleurent, » et non ceux qui portent des couronnes! Les époux portent encore des couronnes le jour de leurs noces. Aussi, ne contractons-nous point de mariage avec les païens, de peur qu’ils ne nous conduisent à l’idolâtrie, par laquelle ils commencent les noces. Tu as la loi des patriarches; tu as l’Apôtre qui « t’enjoint de te marier dans le Seigneur. »

L’esclave que le monde affranchit se couronne également. Mais toi, «tu es racheté par le Christ, et même à un grand prix. » Comment le monde affranchira-t-il l’esclave d’autrui? Quoique cet affranchissement s’appelle liberté, ce n’est au fond que servitude. Tout est imaginaire dans le monde; il n’y a rien de vrai. Tout à l’heure, lorsqu’il semblait à l’homme que tu fusses libre, tu étais le racheté du Christ, et maintenant tu es l’esclave du Christ, quoique tu sois affranchi par l’homme. Si tu estimes véritable la liberté du siècle, jusqu’à le témoigner par la couronne que tu portes, tu es rentré sous la servitude de l’homme que tu prends pour la liberté, et tu as perdu la liberté du Christ que tu prends pour la servitude, |149 Ne dirons-nous rien des causes pour lesquelles des couronnes se distribuent au théâtre ou dans l’arène, et qu’il suffit de nommer pour les condamner, je veux dire des causes sacrées et funèbres? En effet, que reste-t-il à faire sinon à couronner Jupiter Olympien, Hercule le Néméen, le chétif Archémore[[1]](#footnote-32), et l’infortuné Antinous[[2]](#footnote-33), dans la personne du Chrétien, pour servir lui-même de spectacle là où il ne lui est pas permis de regarder?

Nous avons exposé, j’imagine, toutes les causes: pas une qui ait avec nous quelque chose de commun; elles sont toutes étrangères, profanes, illicites, abjurées par nous le jour où nous avons prononcé notre serment. C’étaient bien là les pompes de Satan et de ses anges, les dignités du siècle, les honneurs, les solennités, les popularités, les vœux menteurs, les servitudes humaines, les vaines louanges, les gloires honteuses, et au fond de tout cela l’idolâtrie qui se résume dans les couronnes dont s’entoure chacune de ses vanités. Claudius commencera par me dire que le ciel, dans les vers d’Homère, se couronne d’astres. Assurément, c’est Dieu qui l’a couronné; c’est en faveur de l’homme qu’il l’a couronné, donc, conclut-il, l’homme doit être couronné par Dieu. Mais le monde couronne les lieux de débauche, les latrines, les moulins, les prisons, les gymnases, les amphithéâtres, les vestiaires, et jusqu’aux cimetières eux-mêmes. Ne juge point de la sainteté et de l’honnêteté de cette coutume d’après un ciel unique que la poésie couronne, mais d’après le témoignage du monde tout entier. Toujours est-il que le Chrétien ne déshonorera jamais la porte de sa maison par des lauriers, s’il sait combien de faux dieux le démon a attachés à ses portes, Janus, qui vient de janua (porte); Limentinus, de limen (seuil); |150 Forculus et Carda, de fores (porte), et de cardo (gond), et chez les Grecs, Apollon Thyræen, et les démons Antéliens.

## XIV.

A plus forte raison le Chrétien se gardera-t-il de placer sur sa tète, que dis-je, sur le Christ lui-même, le sceau de l’idolâtrie, puisque « le Christ est le chef de l’homme, » chef non moins libre que le Christ lui-même, affranchi de tout voile, à plus forte raison de tout lien. La tête qui est assujettie au voile, celle de la femme, déjà couverte par ce voile, ne laisse plus de place à ce bandeau de la couronne: elle porte déjà le fardeau de son humiliation. Si « la femme ne doit point se montrer la tête nue, à cause des anges, » à plus forte raison, avec la tête couronnée, pourra-t-elle être un objet de chute pour tous ces couronnés. Qu’est-ce, en effet, que la couronne sur la tête d’une femme? une enseigne de sa beauté; une marque publique de sa mollesse; une dernière apostasie de la pudeur; un brasier de luxure. Conséquemment la femme, d’après le conseil de l’Apôtre, ne se parera point avec trop d’attention, « de peur que l’artifice de ses cheveux ne lui serve de couronne. » Mais, je te le demande, « celui qui est le chef de l’homme, » la beauté de la femme, Jésus-Christ, époux de l’Eglise, quelle couronne a-t-il portée pour l’un et l’autre sexe? Une couronne, si je ne me trompe, formée d’épines et de chardons, pour figurer les péchés que la terre de la chair a produits pour nous, mais qu’a détruits la vertu de la croix, émoussant jusqu’aux derniers aiguillons de la mort par les souffrances de celui qui est notre chef et notre Seigneur. Assurément, outre ce qu’elle signifie, elle laisse assez voir l’outrage, la honte, le déshonneur et la barbarie qui, mêlés ensemble, ont souillé et déchiré les tempes du Seigneur. Couronne-toi maintenant de laurier, de myrte, d’olivier, et de quelque autre feuillage célèbre, ou, comme le veut la coutume, de rosés à cent feuilles choisies dans le jardin de Midas. Ajoute des lis de chaque espèce, des violettes de toute nature, et peut-être des perles et de l’or, afin d’imiter cette |151 couronne du Christ, qui lui échut dans la suite, « parce qu’après le fiel il goûta au rayon de miel, » et qu’il ne fut salué par la cour céleste le roi de gloire que quand il eut été attaché ignominieusement à la croix, comme roi des Juifs, « d’abord abaissé un moment par son Père au-dessous des anges, et ensuite couronné par lui de gloire et d’honneur. » Si pour tous ces bienfaits; tu lui dois ta tête, rends-la lui, si tu peux, telle qu’il a sacrifié sa propre tête pour la tienne. Du moins, ne te couronne pas de fleurs, si tu n’oses te couronner d’épines; car pour des fleurs, tu ne le peux pas.

## XV.

Conserve à Dieu sa chose intacte. A lui de la couronner, s’il le veut. Que dis-je? Il le veut. En un mot, il nous y invite, « A celui qui vaincra, dit-il, je donnerai la couronne de la vie. Sois donc fidèle jusqu’à la mort. Combats le bon combat après lequel l’Apôtre attend avec confiance la couronne qui lui est réservée. » L’ange, montant sur un cheval blanc pour vaincre, reçoit aussi la couronne de la victoire; un autre se pare des feux de 1’arcen-ciel, dans les prairies de l’immortalité. Les vieillards siègent aussi la couronne en tête. Le Fils de l’homme lui-même brille sur la nuée, du même éclat de l’or. Si les images sont environnées d’une telle splendeur dans la vision, que sera la vérité dans sa réalité? Voilà, voilà les fleurs que tu dois regarder et respirer! Pourquoi condamner à des couronnes fragiles ou empruntées au dragon, ta tète destinée au diadème! Qu’as-tu de commun avec une fleur qui doit mourir? Tu as « une fleur, sortie du rejeton de Jessé, sur laquelle s’est reposée toute la grâce de l’esprit divin, » fleur sans courruption, inaltérable, immortelle; le soldat fidèle qui la choisit avance en mérites dans la hiérarchie céleste. Compagnons de ce soldat, rougissez! Vous ne méritez pas qu’il vous serve de juge; il faut pour vous condamner quelque soldat de Mithra, qui, alors qu’il est initié dans un antre, véritable camp des ténèbres, reçoit à la manière d’un bateleur qui veut contrefaire le |152 martyre, la couronne que lui présente une épée, et qu’il place sur sa tête. Puis une main s’avance, qui l’avertit de faire tomber la couronne de sa tête, peut-être de la rejeter pardessus son épaule, en répétant: Mithra est ma couronne. Depuis ce moment, jamais il ne porte de couronne. Ce signe témoigne de son élection, si d’aventure on le soumet à l’épreuve du serment: qu’il rejette la couronne, qu’il proclame qu’elle est tout entière dans son Dieu, on le croit aussitôt un soldat de Mithra. Reconnaissons ici les artifices du démon. Il usurpe à dessein quelques-unes des choses divines, pour nous confondre et nous juger par la foi de ses disciples.

1. Archémore était fils de Lycurgue, roi de Némée. Sa nourrice Hipsypile l’ayant déposé sur le gazon, pour montrer aux Grecs altérés une source voisine, il fut tué pendant ce temps-là par un serpent. [↑](#footnote-ref-32)
2. Favori d’Adrien, divinisé après sa mort. [↑](#footnote-ref-33)